



Katrin JADIN
Députée fédérale
Conseillère communale d'Eupen

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Gouvernement encourage la fusion des zones de police de petite taille- si elle le souhaite.

- Bruxelles, le 22 avril 2015 -

Pour la Députée libérale, les zones de Police qui veulent réfléchir à l'opportunité de fusion afin de permettre des économies d'échelle est augmenté leur efficacité, doivent pouvoir le faire en toute liberté et sans contrainte budgétaire. Le Ministre JAMBON s'est montré ouvert à toute initiative.

Le Ministre de l'Intérieur JAMBON a notamment rappelé ce mercredi en commission que l'accord du Gouvernement explicite que *« en vue d'offrir un meilleur service au citoyen, le Gouvernement soutiendra et encouragera les zones de police en cas de renforcement des synergies ou d'initiatives de fusion et d'accroissement d'échelle »*. Les fusions se feront sur base volontaire, pour le Ministre, le contexte économique actuel nécessite des autorités administratives une utilisation toujours plus efficace des moyens, tout en garantissant la même qualité de service. Collaborer entre les zones apporte plusieurs avantages comme une diminution des charges, une expertise accrue de l'exécution des missions ou une meilleure collaboration avec la police fédérale et le parquet.

« Je me réjouis que le Ministre encourage les fusions dans un esprit d'économie et d'efficacité. Monsieur JAMBON est même prêt à un soutien maximal de ses services, lesquels sont chargés de l'accompagnement effectif du projet, en ce compris sa formation juridique » souligne Madame JADIN à la sortie de la commission.

L'année passée, le Ministère de l'Intérieur a attribué un montant supplémentaire aux zones de Police concernées. *«Le Gouvernement encourage les fusions en ne touchant pas aux dotations y compris en cas de fusions, nous avons donc d'un côté l'opportunité une diminution des charges et de l'autre l'opportunité d'un clavier budgétaire permettant une nouvelle allocation de moyen plus libre pour les responsables de zones»* poursuit la Députée.

En Belgique, il y a 144 zones de Police avec un effectif de moins de 150 membres dont 40 de catégorie 1 (moins de 75 équivalents temps plein) et 104 de catégorie 2 (entre 75 et 150 membres). Dans notre arrondissement, la zone de Police Fagnes et la Zone Stavelot-Malmédy font partie de la catégorie 2, par exemple.

GSM : 0478 333 417 | Courriel : kattrin@jadin.be

Attaché de presse : Maxime Degey maxime.degey@jadin.be 0499/ 247 576